

# Les écoles d'Écorcei et de St-Martin-d'Ecublei sauvées

Jeudi soir, lors du conseil de la communauté de communes, les élus ont tranché. Les deux écoles ne fermeront pas. Les classes qui doivent fermer seront closes dans d'autres écoles des RPI.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'a décidé l'Éducation nationale en février ?

Dans la carte scolaire présentée par l'Éducation nationale pour l'Orne, lundi 5 février, les mesures suivantes ont été actées : retrait d'un emploi à l'école maternelle Galleron de L'Aigle ; retrait d'un emploi au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) 21 (Chandai, Saint-Michel-Thubeuf, Saint-Ouen-sur-Iton) ; retrait d'un emploi au sein du RPI 31 (Crulai, Écorcei, Les Aspres) ; retrait d'un emploi à l'école primaire Édouard Manceau de Rai ; retrait d'un emploi au sein du RPI 70 (Saint-Martin-d'Ecublei, Saint-Symphorien-des-Bruyères, Saint-Sulpice-sur-Risle).

Mesures que le conseil communautaire a contestées en votant une mention le 15 février, mention sans effet.

Pourquoi un vote en conseil communautaire ?

Dans le cadre des RPI, il appartient aux collectivités détentrices de la compétence scolaire de décider quelles écoles sont retenues pour l'application des fermetures de classes. Une concertation a eu lieu avec les maires des communes concernées, RPI par RPI ainsi qu'avec les enseignants.

En l'absence de consensus, la conférence des maires a été réunie le 7 mars, afin d'émettre un avis consultatif. Elle s'est prononcée majoritairement pour fermer une classe à Saint-Martin-d'Ecublei, à Écorcei et à Saint-Michel-Thubeuf. La fermeture d'une classe dans une école à deux classes provoquant la fermeture de l'école, ce qui est le cas pour Saint-Martin-d'Ecublei et Écorcei, il était préférable que la décision revienne au conseil communautaire.

Quels sont les avis des maires concernés ?

Retour donc jeudi soir, au conseil de la communauté de communes (CDC) du pays de L'Aigle. « **On s'est beaucoup battus mais il faut raison garder** », a déclaré Jean Sellier, président de la CDC. « **Il faut aussi s'interroger sur la démographie. En quatre ans, on a perdu plus de 220 élèves et en dix ans, on a fermé dix classes et l'école de Glos-la-Ferrière. Aujourd'hui, on s'engage dans une restructuration des écoles. À terme, on ira vers la fermeture d'écoles.** »

Pour Philippe Thouret, maire d'Écorcei : « **Jamais je n'aurais pu imaginer un tel scénario en 37 années de mandat. Notre école a été rénovée en 2019 avec une cuisine entièrement aux normes et aucuns travaux à réaliser. Il y a huit ans, on nous a déjà fermé une classe. Si Crulai décidait de fermer une classe, le SIVOS fonctionnerait. Si vous souhaitez que vivent nos petites communes rurales avec nos petites écoles, vous maires ruraux et délégués, vous avez le pouvoir et le devoir de conserver nos écoles. Arrêtons le massacre.** »

Franck Gaultier, maire de Saint-Martin-d'Écublei, abonde : « **Nous avons un complexe scolaire fonctionnel et nous ne voulons pas d'une décision imposée. Fermer une école, c'est une perte d'habitants et la suppression d'une école peut provoquer la mort d'un village.** »

Quel a été le vote de la communauté de communes ?

Deux options ont été soumises au vote à bulletins secrets. Option 1 : fermeture d'une classe à Saint-Symphorien-des-Bruyères ; à l'école de Crulai et à Saint-Michel-Thubeuf.

Option 2 : fermeture d'une classe à Saint-Martin-d'Écublei (et par conséquent fermeture de l'école) ; fermeture d'une classe à Écorcei (et par conséquent fermeture de l'école) et fermeture d'une classe à Saint-Michel-Thubeuf.

Sur 51 votants (50 exprimés), c'est l'option 1 qui a été retenue avec 31 voix contre 19 pour l'option 2. Les écoles de Saint-Martin-d'Écublei et d'Écorcei sont sauvées. « **Aujourd'hui, va commencer le problème budgétaire. Ce soir, on fait le choix du maintien des écoles avec un déficit chronique qui démarre** », a prévenu Jean Sellier.



Il y avait beaucoup de monde, jeudi soir, au conseil de la communauté de communes du pays de L'Aigle, puisque le sujet des écoles était à l'ordre du jour. De nombreux parents d'élèves et habitants des communes ont assisté au vote des élus et ont applaudi le résultat. Ouest-France